

Approfondissements et ouvertures

L'ORTHOGRAPHE DANS LE TEMPS

Marcel COHEN

La publication du dossier « Orthographe populaire » (L'Éducateur n° 4 du 10 novembre 1976) nous a valu de nombreuses réactions qui nous incitent à proposer ce travail de Marcel Cohen sur l'histoire de l'orthographe. L'éminent grammairien qui lutta toute sa vie pour une simplification de l'orthographe avait fait parvenir quelque temps seulement avant sa mort, à notre camarade Roger Lallemand, ce texte dont l'importance nous oblige à en répartir la parution sur plusieurs numéros.

Beaucoup de gens imbus de ce qu'ils possèdent de culture se cabrent quand on parle de réforme de l'orthographe, comme s'il s'agissait de leur arracher la peau.

Ils feraient mieux, avant de proférer leurs protestations, de considérer le problème de la vêtue de la langue en s'instruisant sur l'histoire de la question et en pensant à l'intérêt du plus grand nombre.

Malheureusement, s'il est loisible à quelques lecteurs du *Monde* ou du *Figaro* et d'autres de se manifester en multipliant leurs voix par le tirage de ces journaux et si des ministres conservateurs peuvent user de leur pouvoir pour enterrer des rapports et décourager des initiatives, il n'est pas possible de faire parler et voter les principaux intéressés, qui sont les enfants de l'âge de la maternelle qui n'ont pas encore appris à écrire. Mais sans parler d'un grossier référendum, on pourrait provoquer les témoignages des écoliers qui ont franchi les premiers pas ; ceci pas seulement en France, mais aussi dans les pays francophones voisins et d'Outre-Mer, qui ont le français comme langue maternelle ou comme langue de culture, sans négliger ceux qui apprennent le français comme langue de supplément, en tous pays.

D'autre part, on aurait pu depuis longtemps, et on doit encore, consulter les maîtres chargés d'instruire les enfants. Il est scandaleux qu'on ne dispose que d'un sondage d'opinion fait en 1950, dans la Marne par Jules HELLER, inspecteur d'Académie (décédé récemment), avec une forte majorité pour la réforme. Cette majorité aurait été sans doute plus forte encore si les instituteurs n'étaient pas privés de l'enseignement linguistique indispensable (phonétique et histoire de la langue).

On devrait aussi causer posément avec les gens du livre, des compositeurs (typographes ou linotypistes), les chefs des maisons d'édition, sans les déclarer d'avance en bloc opposés à toute modification, derrière quelques directeurs autoritaires et bruyants. On devrait leur rappeler au préalable qu'en 1867, c'est Ambroise Firmin DIDOT, à la tête de la maison qui imprime les dictionnaires de l'Académie et le *Bottin national*, qui publiait une étude sur l'orthographe en concluant à la réforme.

Toutes les observations concordent. Malgré le nombre exorbitant d'heures attribué à l'enseignement de l'orthographe, celui-ci n'est plus efficace : les bons élèves ne possèdent plus vraiment l'orthographe actuelle.

Il est urgent de décomplicier l'enseignement, en simplifiant son objet dans la mesure du possible. C'est ce qu'a proposé la commission officielle créée en 1961, sous la présidence d'Aristide BESLAIS, dont le rapport a maintenant paru à la Librairie Didier.

Le début de l'alphabet et les premières questions d'orthographe

Si on considère à grands traits toutes les représentations visibles de la parole, on doit noter les évolutions qui se sont produites tant au point de vue intellectuel qu'au point de vue matériel.

Pour le mécanisme intellectuel, il y a une progression dans l'analyse, en partant d'une représentation globale d'un événement (correspondant à plusieurs phrases) pour continuer par la représentation d'un élément de phrase (mot), puis par des parties de mots (syllabes), pour arriver à la plus petite partie d'un mot (phonème, c'est-à-dire consonne ou voyelle) : on aboutit alors à la lettre.

Il faut remarquer que si les images d'événements sont en nombre illimité, les représentations de mots peuvent atteindre des milliers, celles de syllabes ne se comptent que par centaines, celles des phonèmes se bornent à un petit nombre de dizaines. On se rend compte combien c'est plus simple pour la mémoire et l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

D'autre part il semble bien que partout où une écriture a été inventée, elle a commencé par des dessins, des représentations d'êtres ou de choses. Mais lors d'un usage continu les dessins se schématisent et deviennent des caractères qui sont compris comme tels, c'est-à-dire évoquant des sons du langage, sans

référence à quelque chose de représenté. Ainsi en a-t-il été en particulier de nos lettres.

L'alphabet, invention initiale, a dû naître au cours de la première moitié du second millénaire avant J.-C. dans la région syro-palestinienne. On a peut-être la trace des dessins primitifs dont certains signes gravés trouvés au Sinaï. Les plus anciens documents sûrs sont datés par les archéologues vers 1500 avant J.-C.. Ce sont les inscriptions sur tablettes de terre cuite et sur rocher d'Ougarit (près de l'actuelle Alexandrette). Elles attestent déjà une évolution : les caractères y étaient schématisés en tracés cunéiformes où on ne reconnaît aucun dessin. Parmi les documents se trouvent des alphabets qui montrent déjà l'ordre (inexpliqué) qui est encore le nôtre. Comme certains caractères supplémentaires sont rejetés à la fin, on a la trace — déjà — d'une réforme orthographique. Les plus anciens documents (vananéens) dans les tracés qui devaient devenir nos lettres, se situent autour de 1000 avant J.-C. (phénicien, hébreu, moabite).

Cet alphabet, en servant au cours des temps à beaucoup de langues, a pris la forme de tracés divers dont on ne reconnaît pas à première vue l'origine commune. Mais partout c'est le procédé alphabétique qui a subsisté.

Dès le début, on rencontre la question de l'orthographe.

Servant à des langues sémitiques, notamment le phénicien et l'hébreu, l'alphabet a consisté seulement en lettres représentant des consonnes ; les voyelles n'étant pas notées.

Cette orthographe déficiente s'est montrée viable au moins pour les langues sémitiques : jusqu'à nos jours, l'hébreu et l'arabe se lisent sans que les voyelles brèves soient notées. Toutefois, les voyelles longues sont notées par le moyen de certaines lettres-consonnes. Pour les ouvrages d'enseignement, on ajoute d'autres signes.

Les Grecs ont emprunté au monde sémitique, un millier d'années avant notre ère, l'alphabet consonantique de 22 lettres qui servent à noter des consonnes que leur langue ne possédait pas. Comme ce n'était pas suffisant, ils ont inventé d'autres signes-voyelles et aussi d'autres signes-consonnes dont ils avaient besoin en raison de la composition de leur langue en sons. En termes de linguistique, on dit : la structure phonologique.

L'alphabet ainsi complété à 24 lettres pour le grec s'est répandu largement, avec diverses modifications suivant les langues.

Adopté dans la péninsule italique d'abord par le peuple étrusque alors prospère, il a été transmis par les Etrusques aux Romains civilisés un peu plus tard.

Ici commence l'histoire de notre orthographe.

ALPHABET OUGARITIQUE

𐎀	o(a)	𐎁	h	𐎂	n	𐎃	t
𐎁	b	𐎂	t	𐎃	s ²	𐎄	g
𐎂	g	𐎃	y	𐎄	s	𐎅	t
𐎃	h	𐎄	k	𐎅	ε	𐎆	ci
𐎄	d (d̄)	𐎅	s	𐎆	p	𐎇	ou
𐎅	h	𐎆	t	𐎇	š	𐎈	s ²
𐎆	w	𐎇	m	𐎈	q	𐎉	
𐎇	z	𐎈	z ² (?)	𐎉	r	𐎊	

PHÉNICIEN ANCIEN		NÉOPUNIQUE			PHÉNICIEN ANCIEN		NÉOPUNIQUE		
—	—	—	—		—	—	—	—	
𐤀	𐤁	𐤂	𐤃	o	𐤄	𐤅	𐤆	𐤇	l
𐤇	𐤈	𐤉	𐤊	b	𐤋	𐤌	𐤍	𐤎	m
𐤌	𐤍	𐤎	𐤏	g	𐤐	𐤑	𐤒	𐤓	n
𐤏	𐤐	𐤑	𐤒	d	𐤔	𐤕	𐤖	𐤗	a
𐤒	𐤓	𐤔	𐤕	h	𐤘	𐤙	𐤚	𐤛	ε
𐤓	𐤔	𐤕	𐤖	w	𐤜	𐤝	𐤞	𐤟	p (ph)
𐤕	𐤖	𐤗	𐤘	z	𐤠	𐤡	𐤢	𐤣	š
𐤖	𐤗	𐤘	𐤙	h	𐤤	𐤥	𐤦	𐤧	k
𐤗	𐤘	𐤙	𐤚	t	𐤨	𐤩	𐤪	𐤫	r
𐤘	𐤙	𐤚	𐤛	y (i)	𐤬	𐤭	𐤮	𐤯	s
𐤙	𐤚	𐤛	𐤜	k	𐤰	𐤱	𐤲	𐤳	t

L'orthographe latine

Lorsque le latin a commencé à s'écrire beaucoup, vers 500 avant J.-C., il a eu un alphabet de 20 lettres. Voici dans la forme des capitales qui servaient seules aux inscriptions sur pierre :

A B C D E F H I K L M N O P Q R S T V X

La troisième lettre qui était un g dans l'alphabet grec servait au même son que le k (à cause d'une particularité de la phonétique des Etrusques à qui l'écriture avait été empruntée) ; en conséquence, une nouvelle lettre avait été inventée pour noter le son g et mis à la place du z grec, son qui n'existait pas en latin. Le k continuait à figurer mais n'était que très peu employé. Quant au q, il n'était employé qu'accompagné de u, qui avait alors le son de notre ou, et qui se prononçait toujours comme dans le mot aquatique ; il n'était jamais muet comme notre qui. On avait laissé tomber d'autres lettres qui étaient utiles en grec mais n'avaient aucun usage en latin.

Plus tard, lorsque les Romains ayant conquis la Grèce se sont mis à son école, ils ont emprunté des termes grecs, dont ils ont voulu conserver la prononciation. En conséquence, ils n'ont pas hésité à s'ajouter deux caractères qu'ils ont mis au bout de leur alphabet : Y variante graphique de U ou V, pour noter le son de notre u et Z avec la valeur que nous avons encore, ou quelque chose d'analogue, en tout cas distinct de s, c'est-à-dire de s sourd comme dans sage.

L'orthographe latine faite à neuf pour une langue qui ne s'écrivait pas auparavant était dans l'ensemble phonétique, c'est-à-dire conforme à la prononciation (du grec phônê, «voix»). Toutes les lettres se prononçaient, et avaient une valeur constante. Elle n'était pas parfaite. Pour les consonnes il y avait superfétation pour le son k pourvu de trois caractères entre lesquels il fallait choisir.

Les semi-consonnes (ou semi-voyelles ; on dit l'un ou l'autre) y (comme dans yeux) et w (comme dans tramway) n'avaient pas de signe spécial ; on les écrivait avec les lettres de la voyelle correspondante, donc i et u (V en capitale). (C'est ainsi que nous faisons encore en français dans ion, bien et dans ouate, louer).

Les timbres des voyelles étaient bien distingués par a, e, i, o, u. Mais ces signes étaient employés indifféremment pour des voyelles brèves ou longues. Or les différences de longueur étaient importantes pour distinguer des mots de sens différents et pour marquer le rythme des vers. L'orthographe latine était donc en ceci déficiente.

On peut noter dès les premiers siècles de l'ère chrétienne une discordance entre l'écriture et la prononciation telle qu'elle résultait de l'évolution. Un m qui caractérisait à la fin des substantifs le cas accusatif (complément d'objet direct) n'était pas prononcé, même par les gens instruits. On a cependant continué à l'écrire, et il a été postérieurement restitué dans la lecture.

L'orthographe de l'ancien français

L'ancien français ou vieux français est la forme prise au bout de plusieurs siècles par le latin que la conquête avait implanté en Gaule. Les premiers documents écrits datent de la fin du VIIe siècle, mais le latin continuait à servir de langue savante pour la justice et l'enseignement comme pour la religion, avec ses caractéristiques grammaticales, en particulier sa déclinaison à six cas, marquant par des terminaisons différentes les fonctions diverses des noms (substantifs et adjectifs).

La grammaire du français, langue parlée et nouvelle langue écrite, s'est caractérisée en particulier par la réduction de la déclinaison à deux cas, marquant le sujet de la proposition d'une part, et d'autre part les compléments de verbe et de nom, au singulier et au pluriel.

C'est à partir du XI^e siècle que la littérature française, d'abord presque uniquement poétique, est devenue abondante.

Ceux qui composaient les textes et ceux qui les copiaient avaient toujours appris à lire sur des textes latins. Il s'est établi des habitudes pour écrire le français, sans règles enseignées.

Le français a reçu l'alphabet latin et l'orthographe latine usagée. Il n'y a ajouté aucun caractère nouveau et aucune marque telle que les accents. Ce n'était pas sans inconvénients. Ainsi on ne pouvait pas distinguer dans l'écriture les différents timbres de e (é et è) et l'e neutre ou muet.

Il a pourtant fallu parer à certaines nécessités pour obtenir une clarté suffisante dans la lecture. La solution adoptée a été l'accolement de deux lettres pour signifier un son unique ; c'est ce qu'on appelle techniquement des digrammes (le terme de diphtongue devant être réservé à une réunion dans la prononciation).

Le principal cas pour le consonantisme est la constitution du groupe *ch* pour une consonne que le latin ignorait : on a utilisé la lettre *h* qui était de peu d'usage.

Le *gn* a été constitué aussi par deux consonnes ayant chacune leur existence séparée. Pas plus que le *ch* on ne l'a inclus dans l'alphabet (comme commencent à peine à le faire quelques méthodes de lecture).

Pour les voyelles, il y a d'abord la constitution de *ou* avec deux voyelles de son voisin, *u* isolé ayant désormais la prononciation que le latin ignorait (sauf dans les mots grecs où il employait *y*).

Ensuite il y a eu les combinaisons *au*, *eu* qui ont noté de vraies diphtongues (réunion de deux voyelles en une seule syllabe) avant de noter des voyelles que le latin ne connaissait pas (celle de *peu* ou de *peur*). La diphtongue *oi* qui à l'origine était bien à peu près un *o* suivi d'un *i* est restée dans notre usage écrit alors qu'elle a changé de prononciation.

Il y a aussi nos voyelles nasales : les voyelles qui se trouvaient devant une consonne nasale (*n* ou *m*) en fin de syllabe ont commencé par prendre un son nasal, puis, au cours des siècles, la consonne nasale a cessé de se faire entendre et il n'est resté que la voyelle : mais les voyelles *an*, *in*, *on* et le plus tardif *un* ont continué à s'écrire avec deux caractères, un de voyelle et un de consonne.

L'évolution de la prononciation du *c* (= *k*) est à l'origine des doubles valeurs pour une lettre et des doubles notations pour un son. La prononciation est restée *k* devant *o*, *ou*, *u*, tandis qu'elle est devenue *s* devant *e*, *i* et *ch* devant *a* : pour ce dernier cas, comme dit ci-dessus, on a adopté *ch*, mais pour *e*, *i* on a gardé *c* ; on n'a pas eu l'idée de passer à *s*.

Autre cas, celui de *s* : on a admis qu'il ait deux prononciations : sourde (au début et à la fin des mots notamment) et sonore, entre voyelles, au lieu d'adopter dans ce dernier cas le *z* (qui est précisément le signe d'une sifflante sonore), considéré comme une sorte de lettre en marge. Mais il y a des *s* sourds entre deux voyelles : alors on leur a donné une notation nouvelle (mais non un caractère neuf) en adoptant *ss* (ce qui fait double emploi avec *c* devant *e*, *i*).

Dès lors on avait déjà pas mal de complications, qui contredisaient plus ou moins le caractère implicite de l'orthographe phonétique.

Cependant les gens de ce temps (du XI^e au XII^e siècle) ont usé de simplicité, en n'écrivant pas des consonnes qui ne se prononçaient pas. Ainsi *h* muet dans *om* (= homme), *erbe* (= herbe), *ier* (= hier) et en mettant une lettre simple pour une consonne prononcée simple : ainsi *ele* (pour elle), *vile* (pour ville), *cete* (pour cette), etc.

Il n'y avait pas de question pour les consonnes finales de noms et de verbes, parce qu'alors elles étaient articulées.

Noter que s'il n'y avait encore pas d'accents, ni de point sur l'*i*, ce qui n'était pas propre à la clarté, c'est au XI^e siècle que s'est enfin stabilisée la séparation des mots par des blancs et que s'est à peu près établi l'usage de la ponctuation.

En même temps s'étendait l'usage des majuscules. Celles-ci sont favorables à la clarté, notamment en divisant les textes en paragraphes ; mais pour les scribes, généralement moines d'une abbaye, amoureux de leur métier, elles avaient toute une valeur ornementale.

L'ornementation ne se bornait pas à elles. C'est par élégance qu'on a pris le pli d'allonger (pas toujours) l'*i* au début des mots (c'est l'origine de notre *j* et d'y mettre l'*u* pointu, c'est-à-dire le *v* au lieu de l'*u* arrondi ordinaire).

Mais il s'agissait de la prononciation, aussi bien de *i* que de *j* et d'*u* que de *v*. En effet, les semi-consonnes du latin étaient devenues de vraies consonnes, mais on n'a pas tiré tout de suite de ce fait la conséquence orthographique qui aurait dû s'imposer : création de nouveaux signes. Il y a donc eu une forte entorse au principe phonétique.

C'est à ce moment aussi qu'on a, sans aucune utilité, différencié deux *s* graphiques, le *s* long (ou longue, comme on veut) qui ressemble à *f* sans barre, en général, et l'autre *s* qui est le nôtre, seulement à la fin des mots.

Pour orner ces fins de mots, on employait aussi les lettres peu employées par ailleurs, qui se prêtaient à d'élégantes volutes : l'*y* et le *z* ; ce dernier remplaçant parfois un groupe *ts*.

Encore une élégance, alliée à un souci de rapidité : les ligatures. La conjonction *et* n'était jamais écrite en toutes lettres, mais par un signe qui a eu successivement des formes diverses, le *&* apparaissant encore de nos jours, mais ayant perdu son nom humoristique de *perluète* employé par les étudiants d'autrefois.

Il y avait bien d'autres sigles abrégatifs comme *p* barré pour *per* ou *par*, *q* surmonté d'un petit chapeau pour *que* (comme mot ou partie de mot). Une de ces abréviations alimente encore nos discussions : les scribes avaient trouvé élégant lorsqu'il y avait un *u* devant un *s* final d'écrire un gracieux *x* ; ainsi le pluriel de cheval était *chevaux*. De ceci aussi nous reparlerons.

En cel tirer li quens s'apercut alques.
Co sent Rolant que respres li tolt.
Yurit les oilz, si li ad dit un mot.
Men escientre tu nief mie des noz.
Tient l'olifant que unkes perdre ne volt.
Sil fiere en lelme ki gernet fut a or.
Fruisset lacer p la teste p les os.
Amfdauf les oilz del chef li od mis forf.
Juf a les piez sil ad tresturnet mort

Fragment de la *Chanson de Roland* (vers 2283 à 2291). Texte du XI^e siècle dans un manuscrit du XIII^e siècle (Roland blessé est évanoui. Un Sarrasin veut prendre son épée.)

Traduction :

Par cette traction le comte reprit un peu connaissance.

Roland sent qu'on lui prend son épée.

Il ouvrit les yeux et dit une parole :

Tu n'es pas des nôtres que je sache.

Il tient l'olifant qu'il ne voulut jamais perdre.

Et l'on frappe sur son casque gemmé paré d'or.

Il brise l'acier et la tête et les os.

Lui fait jaillir de la tête les deux yeux.

A ses pieds il le renverse mort.

Remarques. — Les mots sont séparés, ce qui n'était pas encore le cas au Xe siècle. La ponctuation moderne n'est pas établie. La conjonction *et* est écrite au moyen d'un sigle. Toutes les lettres se prononcent. *Z* représente *TS*. On emploie partout *s* long.